



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔT 2019

### IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2018

La notice de cet avis  
est disponible dans  
impots.gouv.fr via la  
barre de recherche

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
impots.gouv.fr/verifavis.

M VAN OLPHEN MAARTEN BOUDEWIJN  
2 RUE THEOPHILE LEDUCQ  
93500 PANTIN

93019

#### Vos références

#### Votre situation

##### Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 15 38 132 687 203

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration  
Revenu fiscal de référence : 18 830

Référence de l'avis : 19 93 A793498 78

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

2 RUE THEOPHILE LEDUCQ  
93500 PANTIN

Numéro FIP : 930 07 27 1244920889 3 A

Numéro de rôle : 016 A  
Date d'établissement : 24/07/2019

##### MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus 2018 d'un montant de 781 € est annulée.

**Vous n'avez rien à payer.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.**

#### Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H  
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PANTIN - S.A.I.D. PANTIN  
32 RUE DELIZY - 93694 PANTIN CEDEX  
Tél : 01 48 96 55 00

\* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.  
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

**AVIS D'IMPÔT 2019****Impôt sur les revenus de l'année 2018**

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS 1.0
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									

**COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS** (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 3000 3022 0400 0502 7610 555 SG NOisy le ROI

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>				<b>Total</b>
Salaires.....		20922				
Dédiction 10% ou frais réels.....	-	2092				
Salaires, pensions, rentes nets.....		18830				18830
<b>Revenu brut global.....</b>						<b>18830</b>
<b>Revenu imposable.....</b>						<b>18830</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>						1241
Décote.....	-	265				
Réduction sous condition de revenu.....	-	195				
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>						<b>781</b>
<b>Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....</b>			<b>781</b>			
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				<b>Montant calculé</b>	<b>Montant retenu</b>	
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		781	781			- 781
Montant net de votre imposition.....						0
<b>IMPOT NET</b>						
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....						0
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>						
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....						18830
<b>PRELEVEMENT A LA SOURCE</b>						
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401						